

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023

Index

Page de garde 1	1
Bilan Actif.....	2
Bilan Passif.....	3
Compte de résultat.....	4
Compte de résultat_page2.....	5
annexe	6
Informations générales.....	7
Faits caractéristiques.....	9
Evenements postérieurs à la clôture.....	10
Règles et méthodes comptables.....	11
Etat des créances et des dettes.....	12
Variation fonds propres.....	13
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	14
Engagements hors bilan.....	15

Bilan Actif

FONDATION D'ENTREPRISE LAFORET

Période du 01/10/22 au 31/12/23
Edition du 22/02/24
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avancés et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	102 763		102 763	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	102 763		102 763	
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	102 763		102 763	
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

FONDATION D'ENTREPRISE LAFORET

Période du 01/10/22 au 31/12/23
Edition du 22/02/24
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1)
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	41 765	
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	41 765	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 798	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 200	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	60 998	
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	102 763	
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	60 998
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

Période du 01/10/22 au 31/12/23
Edition du 22/02/24
Devise d'édition EURO

FONDATION D'ENTREPRISE LAFORET

	31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) : - Ventes de marchandises - Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée - Production immobilisée - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Subventions d'exploitation - Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges - Cotisations - Autres produits		
	250 000	
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	250 000	
CHARGES D'EXPLOITATION (2) : - Achat de marchandises Variation de stocks - Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks - Autres achats et charges externes - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Dotations aux amortissements et aux provisions - Sur immobilisations : dotations aux amortissements - Sur immobilisations : dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions - Pour risques et charges : dotations aux provisions - Subventions accordées par l'association - Autres charges		
	198 183	
	10 052	
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	208 235	
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	41 765	
PRODUITS FINANCIERS : - De participation (3) - D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) - Autres intérêts et produits assimilés (3) - Reprises sur provisions et transferts de charges - Différences positives de change - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES : - Dotations aux amortissements et aux provisions - Intérêts et charges assimilées (4) - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/10/22 au 31/12/23
Edition du 22/02/24
Devise d'édition EURO

FONDATION D'ENTREPRISE LAFORET

	31/12/2023	
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	41 765	
PRODUITS EXCEPTIONNELS : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Reprises provisions et transferts de charges TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII) - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII) - Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	250 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	208 235	
EXCEDENT OU DEFICIT	41 765	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature TOTAL		
CHARGES - Secours en nature - Mise à disposition gratuite de biens et services - Personnel bénévole TOTAL		

Annexe



INFORMATIONS GENERALES

OBJET SOCIAL

La FONDATION LAFORET a pour objet principal de contribuer à la défense du vivant sous toutes ses formes en participant activement à l'amélioration de la qualité des conditions et des espaces de vie pour tous dans une logique de développement durable

ACTIVITES

A cette fin, la fondation d'entreprise Laforêt souhaite notamment intervenir dans les domaines suivants :

- La défense de l'environnement et le développement durable,
- La culture et la mise en valeur du patrimoine,
- Le social,
- Et les sports.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens d'action de la Fondation d'entreprise sont en particulier, et sans que cette liste ne soit limitative, la promotion, la participation, le soutien ou la création :

- Dans le domaine de la défense de l'environnement et du développement durable en France et à l'international :
 - De programmes d'afforestation, de reforestation, de reconstitution d'écosystèmes ou de préservation des zones naturelles,
 - De programmes de recherche scientifique,
 - D'opérations d'information, d'éducation et de sensibilisation liés au climat et/ou à l'environnement.
- Dans le domaine de la culture et de la mise en valeur du patrimoine :
 - D'actions de préservation, de restauration ou de valorisation du patrimoine,
 - De programmes favorisant l'accès à la culture.
- Dans le domaine social :

- De programmes d'actions en matière de santé, d'amélioration de la qualité de vie, d'éducation, de formation, et d'insertion professionnelle,

- D'actions humanitaires en France et à l'international.

- Dans le domaine des sports :

- D'actions incitant à la pratique d'activités sportives,

- D'évènements sportifs.

Plus généralement, la Fondation d'entreprise met en œuvre tous les moyens compatibles avec son statut et susceptibles de concourir à la réalisation de son objet social. Elle pourra soutenir et développer des partenariats avec tout organisme développant des activités similaires ou connexes.

Elle a aussi vocation à coordonner les actions de mécénat du Fondateur.

FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice, la Fondation a soutenu 7 nouveaux projets pour un montant global de subventions s'élevant à 182 000, dont la somme de 136 000 € a été versée.

Sur l'exercice, les montants versés à la Fondation se sont élevés à 150 000 € au titre du programme d'action pluriannuel et 100 000 € au titre de la majoration du programme pluriannuel.

Programme pluriannuel :

Le 2 septembre 2022, le Fondateur a validé le programme d'action pluriannuel, pour 5 ans, de la manière suivante :

« Le montant du programme d'action pluriannuel 2022/2027 de la Fondation s'élève à 150 000 €. Les sommes correspondantes au programme d'action quinquennal versées par la Fondatrice chaque année sont les suivantes :

En 2022 : 150 000 €

Majoration du programme pluriannuel :

Le 12 décembre 2022, le conseil d'Administration décide de majorer le plan d'action pluriannuel de 100 000€.

Le Fondateur s'engage à procéder au versement complémentaire au plus tard le 31 décembre 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Fondation d'Entreprise LAFORET ont été établis et présentés conformément au règlement ANC 2018-06 modifié et à la loi 87-571 du 23 juillet 1987 applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif (associations et fondations).

L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement

ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserves des dispositions particulières applicables aux associations fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices
- Méthode du coût historique

Changements de méthode comptable et de présentation :

Non applicable – 1^{er} exercice comptable de la Fondation d'entreprise

Reconnaissance des revenus :

Les revenus alloués par le fondateur LAFORET France à la Fondation au titre du programme d'action pluriannuel sont comptabilisés en produits en fonction de l'engagement de versement effectivement attendu pour l'exercice (article 214-3 du Règlement ANC 2018-06).

En fin d'exercice, selon que les ressources sont supérieures ou inférieures aux emplois, l'excédent ou l'insuffisance constaté au compte de résultat sera comptabilisé en report à nouveau positif ou négatif. Les versements formellement attendus sur les exercices suivants sont présentés dans les engagements reçus en hors bilan.

Reconnaissance des dotations :

Les contributions financières accordées pour la réalisation d'actions ou de projets en lien avec les missions de la Fondation, sont comptabilisées au compte de résultat dès la date d'octroi de l'aide correspondant à la date de signature de la convention de mécénat ou de partenariat suite à l'accord du Conseil d'Administration approuvant le soutien au projet ou au programme (article 141-2 du Règlement ANC 2018-06).

Les contributions financières accordées et non versées à la date de clôture de l'exercice sont présentées dans le poste dette d'exploitation au passif du bilan de la Fondation.

Valorisation des prestations en nature et contributions volontaire :

Les contributions volontaires en nature sont présentées en hors bilan. Il s'agit de la valorisation des prestations rendues à titre gratuit par la LAFORET France et des contributions en nature (temps passés bénévolat de LAFORET France et du réseau) des personnes participantes à l'animation des actions/missions de la fondation.

Fonds propres et réserves :

Les fonds propres sont affectés à l'activité de la Fondation d'entreprise. Ils ne peuvent être repris par le Fondateur. Ils sont constitués par le cumul des excédents et déficits des exercices antérieurs.

État des Créances et Dettes

FONDATION D'ENTREPRISE LAFORET

Période du 01/10/22 au 31/12/23
Edition du 22/02/24
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 798	7 798		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	53 200	53 200		
TOTAL :	60 998	60 998		

TOTAL GÉNÉRAL	60 998	60 998		
----------------------	---------------	---------------	--	--

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice			41 765		41 765
Situation nette			41 765		41 765
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			41 765		41 765

NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les ressources de la Fondation comprend :

Les versements du Fondateur LAFORET France de 250 000€

Le poste Autres achats et charges externes se décompose de la manière suivante :

Frais de fonctionnement	16 183 €
Dons	182 000 €
<i>Fondation pour la Nature et l'Homme</i>	<i>96 000 €</i>
<i>Surfrider Foundation</i>	<i>5 000 €</i>
<i>Tout le monde contre le cancer</i>	<i>10 000 €</i>
<i>Habitat & Humanisme</i>	<i>15 000 €</i>
<i>Pépinières Naudet</i>	<i>36 000 €</i>
<i>Docteur Clown</i>	<i>10 000 €</i>
<i>INSEME</i>	<i>10 000 €</i>
TOTAL	198 183 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES :

Néant

ENGAGEMENTS RECUS :

Néant

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :

Le Fondateur soutient les actions de la Fondation en mettant gratuitement son personnel à sa disposition ou en effectuant gratuitement à son profit des prestations de services (mécénat de compétences et/ou toute autre opération de mécénat en nature).

Elle est répartie de la manière suivante sur l'exercice :

Personnel comptable – 1 personne - 2 jours

Personnel juridique – 1 personne - 5 jours

Personnel Marketing et Communication – 2 personnes – 60 jours

INFORMATIONS RELATIVES AUX DIRIGEANTS

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau exercent bénévolement leur mandat et aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel.